# var SS00105A - Numéro d'identification du tiers *(Soins de santé)*

**Description**

Le numéro d'agrément INAMI de l'institution ou du prestataire qui a tarifé s'il s'agit d'une facturation dans le cadre de l'application du tiers payant.

*Codification*
Ce numéro est composé comme suit:
BBB PPP CC
où :

- BBB: type d'institution;
- PPP: numéro d'ordre de l'institution (de 001 à 999);
- CC: numéro de contrôle = 97 – restant des six premiers chiffres du numéro d'agrément divisé par 97 (mod 97).

*Remarques*
Le régime tiers payant prévoit que le prestataire ou l'instituton de soins ('le tiers') soit directement remboursé par l'organisme assureur. Le patient ne paie que le ticket modérateur.
Les variables Origine paiement, Numéro d'identification du tiers et Régime tiers-payant sont liées. A partir de ces trois variables, on détermine si cette variable doit être remplie ou pas.

| Régime tiers payant | Alors Numéro d'identification tiers | Alors Origine du paiement |
|---|---|---|
| Non (0) | | Remboursement au bénéficiaire sur la base d'une attestation (3) ou d'une facture électronique (6) |
| Oui (1) | Rempli obligatoirement | Remboursement à un tiers sur la base d'une facture papier (4) ou électronique (5) |

Dans le cas où la facturation en tiers payant est effectuée sur papier et où le numéro d'agrément INAMI est inconnu, le pseudo-numéro d'identification 33333356 est utilisé.
Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI. Vous pouvez les consulter sur le site de l'INAMI, sous **'Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique?'** (recherchez Enregistrement de type 10 Zone 14 ou Enregistrement de type 20 Zone 14). Vous trouverez en Annexe 16 de ce document davantage d'informations relatives à la structure du numéro d'agrément INAMI.

**Disponible**

| Database | Variantes | Premières données | Dernières données |
|---|---|---|---|
| Soins de santé | ALL | 2005-10-01 | 2026-06-30 |

**Info demandes de données**

Cette variable est toujours livrée sous forme codée, à moins que le Comité de sécurité de l'information (CSI) n'ait accordé une autorisation explicite.
Cette variable est à l'origine numérique ; une fois codée, elle devient alphanumérique. Le nombre de positions avant et après codage reste inchangé.

*Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)*

**Code** SS00105A

**Format SAS** 9. (numeric)

**Variable(s) dérivée(s)**

- HOSP_ADM-Hôpital du séjour
- HOSP_TRANS-Hôpital de transfert

**Variable(s) équivalente(s)**

- SS00075-Numéro d'identification institution
- SS00085-Lieu de prestation
- SS00105B-Qualification du tiers
- SS00370_Gz

**Mots clés** Prestations de soins de santé, Institutions de soins de santé